

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente de jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP, section bâtiment option peinture-revêtements, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Magali SORIN
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Vice-président

M. PHILIPPE GESSET
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d'ORLEANS-TOURS

Secrétaire générale

Mme Claire BILLAND
Professeure de lycée professionnel

Académie d'ORLEANS-TOURS

Membres du jury

M. Damien AMILHAT
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

M. Rachid BEDOUCI
Professeur de lycée professionnel

Académie d'ORLEANS-TOURS

M. Alexandre BOISLIVEAU
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

M. Thibaut CANDIARD
Professeur de lycée professionnel

Académie de DIJON

M. Jean-Pierre CRUZ
Professeur de lycée professionnel

Académie de LIMOGES

Véronique DUBOIS REAU
Professeur de lycée professionnel

Académie de POITIERS

Mme Sandrine ETIENNE
Professeure de lycée professionnel

Académie de STRASBOURG

Mme Isabelle GUILLEMAIN
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

Mme LAURE LABERRIGUE
Professeure de lycée professionnel

Mme JOHANNA PLAISANCE
Professeure de lycée professionnel

Mme Rose Marie ROLAND
Professeure de lycée professionnel

Académie de GRENOBLE

Académie de BESANCON

Académie d'ORLEANS-TOURS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 01 décembre 2025

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

